

Nancy

Devant la caserne des Sapeurs Pompiers
Parking Joffre – Boulevard Joffre



Nancy

Près de la caserne des Sapeurs
Pompiers Avenue de la Libération



Nancy

Déchetterie
Boulevard Jean Moulin



Cinq points d'apport volontaire automatisés sur le territoire de la Communauté urbaine de Nancy



Essey-lès-Nancy

Devant la caserne Kléber
Avenue de Brigachtal



Vandœuvre-lès-Nancy

Devant la caserne des Sapeurs
Pompiers - Rue Désiré Masson



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux



le tri,
pour soigner
et protéger l'environnement



© SEV - www.sev.fr

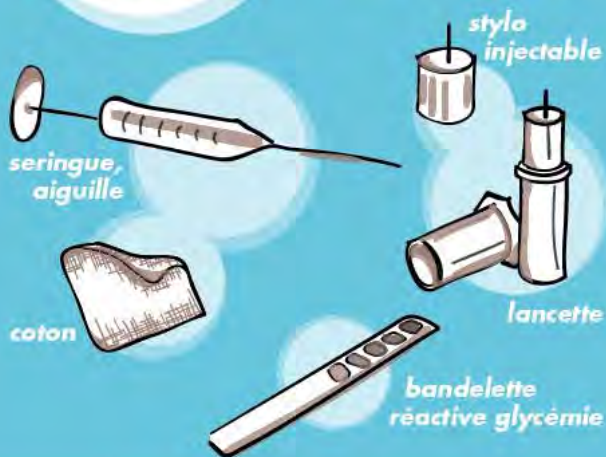


Les déchets produits lors d'auto-injections ou de soins peuvent présenter des risques lorsqu'ils sont déposés sur la voie publique pour la collecte des déchets. C'est pourquoi le Grand Nancy, met à votre disposition ce service d'élimination sécurisée des déchets de soins, en partenariat avec votre pharmacien, la Maison du Diabète et de la Nutrition, l'Association lorraine d'Aide aux Diabétiques et GAP Hygiène Santé.

Votre adhésion au service est le reflet de votre engagement concret d'éco-citoyen. Ensemble, nous contribuons à la protection de l'environnement.

Un service pris en charge par le Grand Nancy* pour tous les déchets de soins des personnes en autotraitement.

Quels déchets sont concernés ?



Comment dois-je procéder ?



1 je retire le conteneur chez mon pharmacien ou à la Maison du Diabète et de la Nutrition



2 je renvoie mon coupon d'inscription à **GAP Hygiène Santé** afin d'obtenir une carte personnalisée (valable 3 ans)



3 je jette mes déchets dans le conteneur : aiguille, seringue, lancette, ...



4 je dépose le conteneur plein dans l'un des cinq points d'apport volontaire, grâce à ma carte personnalisée



5 je retire un nouveau conteneur chez mon pharmacien ou à la Maison du Diabète et de la Nutrition

Que deviennent les déchets ?

Après collecte dans chacun des points d'apport volontaire, les conteneurs sont acheminés au Centre de Valorisation de Ludres. Ils rejoignent un circuit spécifique (sans intervention manuelle) pour être incinérés et contribuer à la production d'électricité et de chauffage sur le Grand Nancy.



les conditions et garanties du service :

- le conteneur ne doit pas être stocké avec des déchets à domicile plus de 3 mois
- en cas de panne des points d'apport volontaire (P.A.V.) automatisés, merci de ne pas déposer le conteneur au pied du P.A.V.
- GAP est le seul prestataire habilité à recueillir les informations et gérer les adhésions
- par votre inscription, vous bénéficiez d'une garantie de confidentialité de l'information

une question, une info ?

GAP Hygiène Santé

N° Indigo 0 820 207 240

www.gap-hygiene-sante.com

0,99 € TTC / MN

*réservé aux habitants du Grand Nancy